

Associations en péril ?

Paris Goutte d'Or

N° 43 - mai 1998

Le journal du quartier 10 F

Square Léon, mosquée, cars de police,
équipement musical Fleury, immeubles insalubres...

4 heures de concertation... peu de décisions

48 Goutte d'Or :
un arbre pour que ça bouge !



Les habitants du 48 Goutte d'Or en train de planter l'arbre
du 18-48 dans la première cour de l'immeuble

ET AUSSI AU SOMMAIRE :

- **Pôle Santé :** 2 mois d'attente
au C.A.P.P.
- **Château-Rouge :**
Démarrage en douceur
- **8 Myrha :**
la trace
de Gustave
Eiffel



et toute l'info sur la vie du quartier

Des associations en péril ?

La politique du Contrat de Ville vise - entre autres - à s'appuyer sur les acteurs locaux et les habitants, et notamment le tissu associatif. Ceux-ci sont en principe encouragés à porter des projets qui permettent d'avancer sur des sujets pour lesquels les intervenants institutionnels sont démunis.

La souplesse d'action, le renfort important de bénévoles, l'implication de certains habitants dans le devenir de leur quartier, tout cela constitue le "plus" qu'apporte la vie associative.

Et nous connaissons bon nombre d'élus, de chefs de projets, de travailleurs sociaux agissant dans d'autres quartiers parisiens ou d'autres villes qui regrettent de ne pas avoir à côté d'eux plusieurs associations vivantes et dynamiques... et qui regardent avec envie vers la Goutte d'Or.

Oui, à la Goutte d'Or, depuis quelques années, un tissu associatif riche et varié s'est constitué. Il s'est même bien structuré au sein d'une coordination qui regroupe une vingtaine d'associations. Tous les secteurs de la vie sociale sont abordés et des réponses concrètes sont mises en place : le logement, l'insertion,

l'accompagnement scolaire, l'alphabétisation, la petite enfance, les jeunes, les loisirs, la toxicomanie et la santé, etc...

Cela ne s'est pas fait en un jour. C'est un travail lent et patient, qui réclame endurance et persévérance et qui produit ses fruits en termes de développement social, de lutte contre l'échec scolaire, d'intégration des habitants, de cohésion d'un quartier et de maintien du lien social. Tout cela est bien connu de tous les acteurs du Contrat de Ville Goutte d'Or, car tous ces projets sont montés dans la plus grande transparence : rapports d'activité, financiers, rencontres, concertations...

Or, on vient de se rendre compte à propos des problèmes rencontrés par EGO (cf. p. 12) que tout ce dispositif était très fragile. Tant que la Ville mettra autant de temps à traiter des demandes de subventions (plus de 15 mois), tant que les élus ne passeront pas un contrat clair avec les associations, celles-ci seront en sursis chaque année (au détriment de leur vraie vocation) et un jour... disparaîtront.

Est-ce ceci qui est visé ?

S	• ÉDITO	p. 2
	• GROS PLAN SUR...	
	<i>Un arbre républicain pour que ça bouge</i>	p. 3
O	• CONTRAT DE VILLE	
	<i>4 heures de discussion... peu de décisions</i>	p. 4
M	• AMÉNAGEMENT	
	<i>Goutte d'Or Sud : état d'avancement des chantiers</i>	p. 6
	<i>Château-Rouge : démarrage en douceur</i>	p. 8
	<i>Goutte d'Or Nord : ça bouge au nord du quartier</i>	p. 10
M	• ÉQUIPEMENT	
	<i>Pôle Santé : Deux mois d'attente au C.A.P.P.</i>	p. 11
A	• VIE ASSOCIATIVE	
	<i>Grandeur et misère des associations</i>	p. 12
	<i>Les emplois jeunes, ça démarre bien</i>	p. 13
	<i>L'Anneau d'Or : une écoute au service des habitants</i>	p. 14
I	• HISTOIRE	
	<i>Saint-Paul : un temple entre Montmartre et Barbès</i>	p. 15
R	• AGENDA CULTUREL	
	<i>Attitude 18 : la culture s'éclate sur l'arrondissement</i>	p. 16
E	• ÉCHOS	p. 18
	<i>Levez les yeux</i>	p. 19
	<i>Une coupe du monde pour les jeunes de banlieue</i>	p. 20

POUR ÊTRE RÉGULIÈREMENT INFORMÉ ABONNEZ-VOUS !
Bulletin d'abonnement page 18

Pour joindre PGO :
Tél. : 01 53 09 99 22
Fax : 01 42 57 39 96

Permanence logement :
le jeudi de 17 h 30 à 19 h
Salle Saint-Bruno
(9 rue St Bruno)

PARIS-GOUTTE D'OR n° 43
Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 Paris
Directeur de la Publication : M. Neyreneuf
N° de Commission Paritaire : 66 173
Dépôt légal : mai 1998
Imprimerie : IDG (Paris 18^{ème})

Un arbre républicain planté pour que la Ville se décide enfin à agir...

Ce samedi 28 mars vers midi, c'était la fête dans la première cour du 48 rue de la Goutte d'Or. Musique, habits de carnaval, amuse-gueules (de taille) et boissons sympathiques et variées : les copropriétaires et locataires des bâtiments C et B2 avaient décidé de planter un arbre au centre de cette cour, l'arbre du 1848 (18 pour l'arrondissement, 48 pour l'adresse), en souvenir du 150^{ème} anniversaire de l'insurrection ouvrière de juin 1848. Fête donc, mais fête revendicative... à laquelle avaient été invités plusieurs élus et responsables administratifs de la Ville ou de l'OPAC.

En effet, face au nouvel immeuble de l'OPAC construit sur la rue - et sous la voûte duquel il faut passer pour accéder à cette cour - on découvre le bâtiment C entièrement rénové et un espace refait à neuf, avec des bacs à fleurs et bientôt une - certainement - superbe mosaïque. Pourtant, sur la droite, le bâtiment B2 tranche de façon radicale. Sur 6 niveaux, ce bâtiment de briques semble nous ramener plus de 10 ans en arrière, avant la rénovation du quartier. Et si l'on commence à s'aventurer dans l'escalier, l'impression initiale est bien confirmée : fissures, marches branlantes, graffitis, certains appartements murés, d'autres squattés, d'autres habités par des locataires ou des copropriétaires qui souffrent grandement de l'humidité, de l'inconfort et de l'insalubrité...

Comment peut-on avoir un tel contraste dans une même parcelle ? Tout simplement parce que les copropriétaires de ce bâtiment soumis à la Restauration Immobilière (injonctions de travaux faites par la Ville pour remettre l'immeuble aux normes du confort moderne) n'ont pas pu financièrement prendre en charge ces travaux de rénovation - ce qui ne fut pas le cas des copropriétaires du bâtiment C qui ont dépensé 1,8 Millions de Francs pour rénover leur bien.

Or, voilà plus de trois ans que tous les copropriétaires du bâtiment B2 ont fait savoir à la Ville de Paris qu'ils ne pourraient pas faire les travaux demandés, et qu'ils

souhaitaient donc vendre leur bien à la Ville ou à l'OPAC et être relogés décentement. La Ville a alors précisé qu'il fallait que tous les copropriétaires acceptent le prix fixé par les Domaines pour une vente à l'amiable (à noter que l'OPAC était déjà propriétaire de 4 appartements). Tous ont répondu par l'affirmative... sauf un !



Et c'est ce refus d'un copropriétaire bailleur (dont l'appartement est d'ailleurs squatté) qui a donné le prétexte à la Ville de ne rien décider... Pourtant, la procédure de Restauration Immobilière permettait d'exproprier en cas de non réalisation des travaux, et d'autres biais auraient permis aussi d'aboutir.

Aujourd'hui, il semble que l'on approche de la solution : la Ville a fait procéder à des études qui devraient permettre aux élus de trancher. Après acquisition des lots, il est possible soit de réhabiliter l'ensemble du bâtiment (avec création de 12 petits logements), soit l'écrêter un peu et réhabiliter les 3 ou 4 étages restants, soit démolir le bâtiment sans reconstruire.

Les copropriétaires du bâtiment C plaident pour la dernière solution, précisant que "la proximité et l'encastrement des bâtiments, la densité d'habitants,

entraîneraient une promiscuité qui ne peut que dégrader la qualité de l'habitat et, à terme, modifier sa population". Cette position a été appuyée par Jean-Pierre Pierre-Bloch et Didier Bariani lors de la dernière Commission Locale de Concertation (cf. pages suivantes). Elle ne semble cependant pas avoir l'aval des Directions compétentes.

Pour nous, il nous semble important d'avancer et vite. Lancer dès maintenant la procédure d'achat des lots et reloger les familles est une priorité. Et si la solution qui a la préférence des habitants du C n'est pas retenue, on peut alors, pour aller dans le sens d'une plus grande mixité sociale, réhabiliter l'immeuble pour en faire des logements pour étudiants (gérés par le CROUS) ou pour personnes âgées, ou bien faire quelques logements intermédiaires (du type P.L.I.). La concertation est maintenant inutile : ce sujet a été tant de fois examiné sous tous ses aspects. L'heure est aux décisions et à l'action... et cela urge !

Commission Locale de Concertation (C.L.C.) du 27 mars :

4 heures de discussion... peu de décisions

C'est devenu un rituel depuis 1985... Cette fois-ci, il fallait rattraper le retard accumulé depuis 96, date de la dernière C.L.C. tenue. Alors, on y a mis le temps... Pour quels résultats ? Bilan...

Récemment, s'est donc tenue la Commission Locale de Concertation "Goutte d'Or", sorte de "grand messe" réunissant pendant plus de 4 heures les élus locaux, les représentants des institutions (Ville, Préfecture, services sociaux...) et des associations du quartier pour tenter d'apporter un déblocage politique aux principaux projets en panne sur le périmètre "Contrat de Ville Goutte d'Or".

Rappelons que cette "C.L.C.", coprésidée par Didier Bariani, adjoint au Maire de Paris chargé des quartiers sensibles, et Mme Horel, Préfet de Paris, ne s'était pas réunie depuis la fin 1996 alors qu'elle devait à l'origine se tenir tous les 6 mois, cette situation étant en partie due à la démission d'Anne-Marie Couderc qui assurait jusqu'à l'été dernier la coprésidence de la C.L.C.

Il était donc grand temps d'organiser cette rencontre à laquelle ont participé en plus des fonctionnaires de la Ville et de l'Etat et des représentants associatifs un certain nombre d'élus (parmi lesquels : D. Vaillant, D. Marcovitch, C. Caresche, J.-P. Pierre Bloch, C. Lambert, D. Lamy, J.-P. Caffet, I. Mayer,...) ainsi que des représentants de l'OPAC, du PACTE et de la SEMAVIP. Voici le compte-rendu des principales questions abordées lors de cette réunion.

Goutte d'Or Sud : deux cas toujours pas tranchés

- le bâtiment B2 du 48 Goutte d'Or (cf. article page 3)
- l'hôtel du 29 rue Polonceau qui pose des problèmes différents, du fait de sa situation (sa destruction risque de compromettre la stabilité des immeubles voisins des 27 et 31 Polonceau) et de sa gestion problématique (gestion privée mais l'hôtel est propriété de la Ville) : la procédure d'éviction commerciale devrait être en cours. PGO a insisté pour que les 4 familles nombreuses qui vivent dans des petites chambres et qui sont demandeurs de logement puissent être relogées sans attendre qu'on ait trouvé une solution au devenir de la parcelle (destruction ou réhabilitation).

Château-Rouge : des ouvertures

M. Hansebout, sous-directeur à la Direction du Logement et de l'Habitat a en effet affirmé que la liste des 27 immeubles prévus dans l'opération pourrait être étendue : ce sera le but de l'enquête publique. La Ville semble donc s'orienter vers une prise en compte des problèmes posés par des immeubles insalubres comme le 6 Léon, le 19 et le 30 rue Affre, voire pour d'autres immeubles de la rue Myrha. La Préfecture, de son côté, a fait part de son accord pour mettre en place une procédure "loi Vivien" sur le 30 Affre et 6 Léon.

Emile Duployé : l'école et la voûte

Le projet d'aménagement de ce secteur devrait être voté en juin ou en septembre au Conseil de Paris. Mais subsistent deux problèmes délicats :

- l'urgence de trouver une "solution tiroir" pour l'école provisoire Ernestine. En effet, il sera impossible de construire la nouvelle école sans démolir l'école provisoire. Il faut donc trouver une solution transitoire. Le responsable de la DASCO a précisé qu'il n'avait pas encore de solution à proposer mais que cela faisait partie de ses priorités.

- le passage sous voûte prévu entre le 6 Ernestine et le coude de la rue E. Duployé a été l'objet de nombreuses critiques pendant l'enquête faite sur place. Le Maire du 18ème a fait part lui aussi de ses réserves. D'où l'importance de prévoir des solutions de repli

Des discussions parfois surréalistes

Au moins à 3 reprises, lors de cette C.L.C., des sujets ont été abordés de façon surréaliste.

Les vrais problèmes étaient ignorés et les décisions prises par ailleurs (au niveau du Cabinet du Maire de Paris ou de telle ou telle Direction) étaient passées sous silence. Ainsi, l'on sait de bonne source que :

- la Ville n'est pas d'accord avec la destruction pure et simple du bâtiment B2 du 48 Goutte d'Or
- elle ne souhaite pas réinstaller la mosquée Bd de la Chapelle
- si l'équipement musical a été bloqué, c'est pour des raisons financières et politiques et non pour des problèmes techniques.

Or, les discussions sur ces 3 points ont commencé comme si ces positions n'existaient pas... A quoi cela sert-il de se concerter si on ne joue pas la transparence, et si les interlocuteurs les plus concernés ne sont pas là ou n'interviennent pas ?

La concertation authentique ne peut fonctionner que si toutes les cartes sont sur la table... connues de tous les partenaires (et ceci est valable autant pour les élus que pour les associations).

Il en va de la crédibilité des uns et des autres !

dès la conception du passage (fermeture par des grilles pour le transformer en passage semi-privatif). Et M. Bariani de conclure que "la seule voûte qui soit sans risque, c'est la voûte céleste"...

Equipement musical Fleury

Après une explication confuse du représentant de la Direction de la Jeunesse et des Sports tendant à montrer qu'il n'y avait aucun problème et que le projet suivait son cours, avec quelque retard, Jean-Pierre Pierre-Bloch a confirmé que l'équipement n'avait pas été lancé pour des raisons budgétaires (alors qu'il a déjà coûté 5 Millions de Francs).

C'est cependant avec plaisir que nous avons noté que tous les élus présents (D. Bariani, J.-P. Pierre-Bloch, D. Vaillant et les conseillers du 18^{ème}) ainsi que la Préfecture demandaient que cet équipement soit réalisé dès que possible, avant la fin 99.

Relogement définitif de la mosquée Polonceau

Sur ce point, disons-le franchement, on s'est moqué de nous. Le représentant de l'OPAC a expliqué dans les détails comment on allait procéder pour réinstaller la mosquée Bd de la Chapelle, qu'il restait à déterminer de quel côté serait l'entrée (rue de la Charbonnière ou Bd de la Chapelle), etc... Alors que l'on sait bien que ce n'est plus là la question. La Ville a semble-t-il tranché : la mosquée provisoire va devenir définitive, malgré tous les engagements pris il y a quelques années. Et aucun des problèmes qui existent (prière dans la rue, gestion de la mosquée,...) ne seront jamais résolus.

C'est donc maintenant aux habitants et aux utilisateurs de la mosquée de faire entendre leurs voix. Encore faut-il que l'ensemble du dossier soit clairement sur la table et que tous les interlocuteurs réellement compétents soient partie prenante de cette discussion.

Décision prise : on va réunir une commission !

Il serait vraiment temps que le Bureau des Cultes du Ministère de l'Intérieur se mêle de ce dossier... car

on ne peut pas d'un côté tenir des discours sur l'importance de tout mettre en œuvre pour intégrer l'Islam dans la République et de l'autre ne pas faire le nécessaire pour trouver des solutions à des problèmes concrets. Et celui de la rue Polonceau est bien emblématique.

La pépinière d'entreprise "Château-Rouge" en veilleuse

Ce projet a été inscrit au Contrat de Ville et lancé il y a trois ans par la SEMAVIP. On nous dit aujourd'hui qu'il ne verra pas le jour avant encore 3 ans, dans le meilleur des cas, alors que les besoins sont immédiats. Les futurs entrepreneurs devront donc patienter !

Police : stationnement des cars

Daniel Vaillant s'est engagé à demander au Ministre de l'Intérieur, J.P. Chevènement que les cars de police stationnés rue de Chartres, occasionnant pollution, bruit et gêne de la circulation soient transférés ailleurs.

Square Léon

Rien n'a vraiment avancé sur ce dossier. La Direction des Parcs et Jardins a annoncé que, bientôt, le Square serait fermé la nuit, mais que les terrains de sport - eux - resteraient ouverts. On peut alors se poser la question : à quoi a servi tout cet



Square Léon : déjà des barreaux cassés !

investissement réalisé (avec la clôture) ? Quant aux projets d'animation qui devaient accompagner la rénovation du square, ils sont toujours au point mort. D. Bariani s'est engagé à réunir tous les partenaires concernés pour trouver des solutions. A notre avis, puisque la Ville va recruter des emplois jeunes comme animateurs sportifs de proximité, le plus simple serait d'en mettre un ou deux, rattachés au Gymnase et qui auraient comme fonction de gérer la fermeture des terrains de sport et de participer à leur animation.

Subventions aux associations

Là encore force est de constater un décalage entre les engagements pris et la réalité des faits. Les associations n'ont en effet pas d'informations sur les causes de blocage ou d'éventuel refus de la Ville, ce qui occasionne de grandes difficultés financières pour nombre d'entre elles. Pourtant, lors d'une rencontre entre D. Bariani et une délégation d'associations intervenant sur les "quartiers sensibles", le 12 décembre 1997, celui-ci a insisté pour que la transparence soit faite dans la gestion des dossiers et qu'il y ait un retour d'information des plus rapides aux associations concernées.

Mais on doit relever que les bonnes intentions ne sont pas encore vraiment suivies d'effets : les services de M. Granier, Directeur de la Vie Locale, devaient remettre un tableau récapitulatif de l'état des demandes de subventions "Politique de la Ville" 1997 (acceptation, refus, en attente) aux participants de la CLC... ce tableau a bien été réalisé mais, sans une protestation unanime des représentants associatifs, il n'aurait pas été communiqué à ceux-ci qui en sont les principaux intéressés !

A l'étude de ce document, on peut se demander s'il est normal que les demandes de subventions "Politique de la Ville" 1997 de 8 associations du quartier n'aient pas encore reçu de réponse en avril 1998, soit plus de 15 mois après le dépôt du dossier auprès du chef de projet (cf. article page 12).

État d'avancement des chantiers

Le 1^{er} trimestre 1998 a été marqué essentiellement par la reprise des travaux de rénovation de la station RATP Barbès et par plusieurs démolitions.

Situation à la mi-avril...



Démolitions

La démolition des immeubles 118 bd de la Chapelle et 1 rue des Islettes a été entreprise à la mi-février et s'est achevée fin mars. Quant aux immeubles sis 2 à 8 rue Richomme, leur démolition, entreprise à la mi-novembre, s'est achevée au début du mois de mars.

Constructions

L'immeuble de 45 studettes, situé entre le 7 rue de Chartres et le 66 bd de la Chapelle est pratiquement achevé (il était temps !) et les premiers locataires devraient emménager courant mai.

Les travaux d'aménagement intérieur de l'immeuble de 6 logements situé 8 rue de Chartres se poursuivent et devraient être terminés vers la fin du 2^{ème} trimestre.

La pose de la toiture de l'ensemble de 25 logements situé à l'angle des rue Polonceau et des Gardes s'est achevée vers la mi-mars. La pose des fenêtres et les travaux de second œuvre sont en cours et l'immeuble devrait pouvoir être livré au début du 3^{ème} trimestre.

Les travaux de gros-œuvre de l'immeuble de 12 logements situé 86 bd de la Chapelle et 23/25 rue de la Charbonnière ont été terminés à la mi-mars et les travaux d'aménagement intérieur se poursuivent.

La construction de l'ensemble mixte (habitation, école et parking public), situé entre le 51 rue de la Goutte d'Or et le 104/106 bd de la Chapelle, avance très rapidement, ainsi qu'il est indiqué ci-dessous :

- les travaux d'aménagement d'intérieur sont en cours de réalisation dans l'immeuble donnant sur la rue de la Goutte d'Or et dans le bâtiment en



Le bas de la rue des Islettes démolit

aile sur cour ainsi que dans le parking souterrain ;

- l'immeuble 104/106 bd de la Chapelle, qui comprendra 7 étages, est "sorti de terre" en février et la construction du 5^{ème} étage vient d'être entreprise.

Par ailleurs l'OPAC s'apprête à lancer trois nouveaux chantiers de construction :

- 61 rue de la Goutte d'Or et 11 rue des Islettes, divers bâtiments de 5 et 3 étages comprenant 23 logements, 6 ateliers d'artistes ainsi que des locaux commerciaux;

- 52 rue de la Goutte d'Or, un immeuble de 6 étages comprenant 13 logements ainsi que des locaux commerciaux;

- 116/118 bd de la Chapelle et 1 à 5 rue des Islettes, divers bâtiments de 6,5 et 4 étages comprenant 20 logements ainsi que des locaux commerciaux.

Équipements

Les travaux de construction de la bibliothèque-discothèque se sont achevés comme prévu courant février et un cheminement exclusivement réservé aux piétons a été aménagé à l'emplacement de l'ancienne rue Fleury.

La RATP s'est enfin décidée, début mars, à réactiver le chantier de rénovation de la station Barbès Rochechouart. Le bâtiment central ainsi que les escaliers métalliques reliant le terre-plein aux quais de la ligne

51 Goutte d'Or vu de la cour



n° 2 (sortie Est) ont été démolis. La RATP va prochainement entreprendre la construction de deux escaliers mécaniques et de deux ascenseurs destinés aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux sous le métro aérien



Des plots en pierre ont été installés dans le renforcement de la chaussée à la hauteur du 45 à 51 rue Polonceau : cela permettra à la fois de nettoyer correctement les caniveaux et d'éviter le stationnement sur 2 files des voitures.



De même, la sortie du local des *Enfants de la Goutte d'Or* au 25 rue de Chartres a été sécurisée par la pose de 2 barrières et de 2 plots. Aménagement utile compte-tenu du nombre d'enfants qui fréquente ce local.

La façade du 19 Gardes (à droite) à côté du nouvel immeuble de l'OPAC

Jehan Mignot

Embellissement du quartier et voirie

Deux grands arbres ont été plantés sur le trottoir du 44/46 rue de la Goutte d'Or.

Les immeubles 62 bd de la Chapelle et 6 rue Caplat * viennent d'être ravalés, le 19 rue des Gardes et le 2 rue St Luc ont commencé à reprendre leurs façades.

* Ce ravalement en couleur rose tranche dans cette belle rue très homogène du point de vue architectural. Apparemment, notre intervention auprès du Service des Permis de construire n'a pas eu d'effets pour le moment.

Nouveaux commerces rue de la Goutte d'Or

La rue de la Goutte d'Or continue de se commercialiser. 3 nouvelles boutiques ont ouvert récemment, après l'installation du vendeur de journaux/bureau de tabac. L'OPAC souhaite maintenant concentrer ses efforts sur la rue des Gardes, dont les locaux commerciaux sont toujours murés.

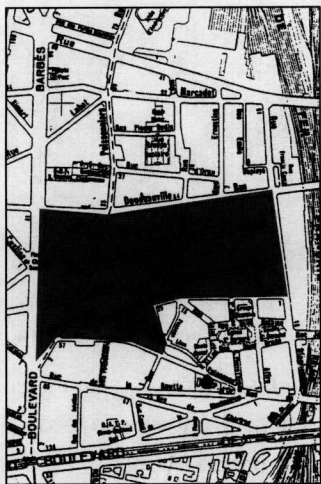


Ci-dessus : le spacieux salon de coiffure (hommes-femmes) ouvert à l'angle de la rue de la Goutte d'Or et de la rue des Gardes.

Ci-contre : les deux commerces ouverts au 46/48 rue de la Goutte d'Or. Un autre salon de coiffure bon marché et un restaurant "pizza".

Démarrage en douceur

C'est très doucement que se met en place l'opération d'aménagement du secteur "Château-Rouge" : installation de la SEMAVIP, premiers permis de démolir et de construire et début des relogements en attendant l'enquête publique...



• Permanence de la SEMAVIP

La SEMAVIP (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de la Ville de Paris) a été chargée par la Ville d'une mission d'aménagement-coordination de l'opération "Château-Rouge" pour une durée de 5 ans qui consiste à assurer :

- l'information aux associations et à la population sur le déroulement de l'opération,
- la coordination des différents intervenants sur le terrain,
- la tenue d'un observatoire sur l'évolution du bâti, du tissu économique et des mutations socio-économiques,
- la redynamisation économique par l'implantation en rez-de-chaussée des immeubles à construire d'activités économiques à prédominance artisanale et de services,
- l'assistance à la gestion des immeubles de la Ville,
- et l'accompagnement social des relogements.

Pour assurer ces tâches, la SEMAVIP vient d'ouvrir une permanence dans les locaux du PACTE, au 25 rue Stephenson. Pour le moment, cette permanence n'a lieu qu'une fois par semaine, le mercredi de 14 h à 18 h, mais elle sera étendue à d'autres demi-journées dès le démarrage réel de la phase opérationnelle.

L'équipe de la SEMAVIP est constituée de Madame LOPES, Directeur général adjoint de la SEMAVIP en charge de ce dossier, Madame BOURÉ, plus particulièrement chargée de suivre les relogements et de Madame JOUM qui s'attachera à l'aspect économique et commercial.

Rappelons que l'OPAC n'a pas été chargé de l'opération, mais interviendra uniquement comme constructeur sur certains projets. L'Office est

d'ailleurs en train de revendre l'ensemble des lots qu'il avait achetés sur le secteur à la Ville de Paris.

Quant à l'architecte coordinateur de l'ensemble de l'opération, il devrait être bientôt désigné.

Le dispositif mis en place ressemble quelque peu à une "usine à gaz". En effet, contrairement au secteur Sud où l'OPAC était en charge de l'ensemble de l'opération de rénovation (expropriations, gestion des immeubles expropriés, relogements, destructions et reconstructions, aménagement et installation des commerces) à côté du PACTE qui suivait tout ce qui concernait la réhabilitation, sur "Château-Rouge", c'est un grand nombre de directions et d'organismes qui vont intervenir :

- la D.A.U.C. (Direction de l'Aménagement Urbain et de la Construction) pour les expropriations,
- la D.L.H. (Direction du Logement et de l'Habitat) pour la gestion des immeubles expropriés et pour le logement,
- la D.D.A.E.E. (Direction du Développement de l'Activité Economique et de l'Emploi) pour l'aspect commercial,
- l'OPAC et d'autres sociétés d'H.L.M. pour les constructions et le logement,
- le PACTE pour tout ce qui concerne l'OPAH ciblée, etc...

C'est tout cela que devra coordonner la SEMAVIP... lourde tâche !

• Permis de démolir et de construire

D'autre part, la Ville vient de déposer deux permis de démolir pour des immeubles dont elle est propriétaire : le 45 rue Myrha (à l'angle de la rue des Gardes, immeuble vide) et le 16 rue Myrha.

Quant aux permis de construire, l'OPAC en a déposé trois :

- 7 rue Léon et 34 rue Myrha : un immeuble de 9 logements PLA
- 2 à 6 rue Richomme : un immeuble comprenant 14 logements PLA ainsi que 25 parkings
- 8 et 10 rue Richomme : un immeuble de 13 logements PLA et 25 parkings.

Le 45 Myrha bientôt détruit



PGO a demandé qu'une réunion de présentation de ces permis à la population soit organisée rapidement, comme cela se fait dans le secteur sud. La SEMAVIP souhaite attendre que l'architecte-coordonateur soit nommé pour l'organiser.



Les journaux de retour rue Stephenson

• Début des relogements

Les premiers relogements ont commencé au compte-goutte. Ils concernent essentiellement les adresses suivantes : 32 rue des Gardes, 16 rue Laghouat et certains immeubles de la rue Myrha (40, 52, 56 et 60). Rappelons que le relogement ne peut avoir lieu qu'après que l'appartement ait été vendu à la Ville.

Prioritairement, ce seront les habitants des immeubles concernés par les premières phases d'opération qui devraient être relogés en premier : la 1^{ère} phase concerne le 32 rue des Gardes et les 16 et 18 rue Laghouat et la 2^{ème} phase les 40 et 52 à 60 rue Myrha et les 11 et 13 rue Léon.

Des exceptions pourraient avoir lieu pour les familles des autres immeubles à démolir qui vivent dans des

conditions de logement particulièrement insupportables. Pour cela, ne pas hésiter à contacter la SEMAVIP (et/ou notre permanence).

• Enquête publique

Celle-ci devrait avoir lieu en juin pour que le commissaire enquêteur puisse rendre ses conclusions au plus tôt en septembre 1998. C'est seulement ensuite, une fois l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) signé par le Préfet, que les expropriations pourront commencer.

• Regain commercial rue Stephenson ?

Saluons enfin la réouverture du marchand de journaux du 35 Stephenson et l'installation d'un commerce multi-services (Pressing, cordonnerie, retouches, photos) au 31 de la même rue.



31 rue Stephenson : nouveau commerce multi-services



8 rue Myrha : Un héritage des ateliers Gustave Eiffel

Peu d'habitants du quartier connaissent ce lieu superbe au fond de la parcelle du 8 rue Myrha : c'était jusqu'à ces derniers jours la manufacture de boutons Lalande & Colin, fondée en 1897.

Bâti sur 3 niveaux par les ateliers Gustave Eiffel autour d'un espace central bien éclairé par une véranda, ce bâtiment de 1100 m² semble tout destiné à être l'un des lieux d'animation du quartier.

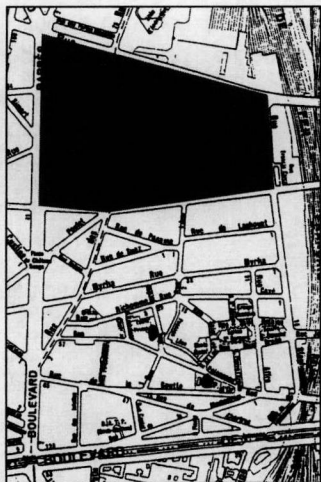
C'est d'ailleurs ce à quoi a pensé "Toto et Cie", la bande qui avait essayé de sauver *l'Erotika* (rue Coustou). Comme le révèlent nos confrères et amis du "18^{ème} du mois", elle souhaiterait en faire "un lieu d'expression pour les artistes, peintres, plasticiens, sculpteurs, vidéastes, stylistes, infographistes, photographes, danseurs et même coiffeurs".

D'autres projets sont envisagés par ailleurs. Tout dépendra des capacités financières des futurs locataires et bien sûr de l'accord des propriétaires (il s'agit de propriétaires privés).

Ça bouge au nord du quartier

Le Nord du périmètre DSU Goutte d'Or (entre la rue Doudeauville et la rue Ordener) n'a jamais fait l'objet d'un plan d'aménagement d'ensemble...

Et pourtant...



Et pourtant, si l'on y regarde de près, on constate que ce secteur s'est beaucoup transformé dans les dernières années, avec une multitude d'opérations, plus ou moins importantes. Ce fut d'abord l'ensemble des bâtiments de la SIEMP sis rue Léon/rue d'Oran/rue Ernestine, puis la rénovation des bâtiments scolaires qui a donné naissance à l'école de la rue d'Oran, les logements PLI construits par l'OPAC à l'angle Marcadet-Poissonniers, l'immeuble construit par la SIEMP à l'angle Léon-Oran, et c'est maintenant le tour du secteur "Emile-Duployé" et de la rue Pierre-Budin. Voici un premier point sur les projets en cours.

• Secteur "Emile-Duployé"

Un certain nombre de relogements ont déjà eu lieu ou sont en cours (rue Ernestine ou Emile-Duployé). Ils ne peuvent concerner que les familles habitant dans des appartements vendus à la Ville, et prioritairement celles qui vivent dans des conditions de logement insupportables. Dans ce cas, ne pas hésitez à nous contacter dans notre permanence.

D'autre part, 3 permis de démolir viennent d'être déposés par la Ville : ils concernent les bâtiments sis au 8, 19 et 21 rue Emile-Duployé. Rappelons cependant que l'architecte avait prévu de garder la façade actuelle du n° 8, et que la démolition du n° 19 devrait avoir des conséquences sur le bâtiment voisin (n° 17), hôtel meublé peu stable. Gageons que toutes les mesures seront prises pour éviter les problèmes.

Quant à l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, elle devrait avoir lieu vers la fin de l'année.

• Rue Pierre Budin

Là encore, deux permis de démolir viennent d'être déposés par la Ville : ils concernent les 16 et 18 rue Pierre-Budin.

Quant aux travaux d'extension et de restructuration de la maternelle Marcadet, ils vont bon train et les nouveaux locaux devraient être livrés pour la prochaine rentrée scolaire.

• 59 rue des Poissonniers

L'OPAC va réhabiliter l'immeuble pour y créer 7 logements PLA très sociaux et deux locaux commerciaux.

• 31 rue Ordener

Sur cette parcelle, des permis de démolir et de construire ont été déposés par la SEMIDEP (Société d'Economie Mixte de la Ville) pour la construction de 12 logements très sociaux et 14 places de parking.

• 43/43 bis rue Marcadet

Dans cet hôtel, l'association AFTAM souhaitait créer un foyer de travailleurs immigrés lui permettant de résoudre les problèmes de suroccupation et de réhabilitation qu'elle rencontre dans son foyer actuel de la rue du Retrait (dans le 20^{ème}). Le projet devait être réalisé par l'OPAC. Les associations ayant été consultées, PGO a qualifié ce projet de peu judicieux, allant à l'encontre de deux objectifs prioritaires : maintenir la mixité sociale et favoriser l'intégration.

Suite à cette réaction (et à celles d'autres associations), Christophe Caresche (1^{er} adjoint au Maire du 18^{ème} et député de cette partie du quartier) nous a adressé le courrier suivant :

"J'ai pris connaissance de l'appréciation que vous portez sur l'éventualité de l'implantation d'un foyer pour travailleurs migrants dans le quartier Château-Rouge.

Compte tenu des réserves que je présentais et qui sont aussi les miennes sur la localisation de cette opération et sur sa nature, j'avais demandé à l'AFTAM de consulter les associations du quartier.

Je ne peux aujourd'hui que constater, pour des raisons d'ailleurs différentes, l'opposition des associations à ce projet.

Je ne manquerai pas, bien évidemment, de faire état des résultats de cette consultation auprès du préfet de Paris, afin qu'il en tire toutes les conséquences."

Affaire à suivre !

Rue Pierre-Budin : l'extension de la maternelle Marcadet



Plus de deux mois d'attente au CAPP

8 mois après son ouverture, le Pôle Santé Goutte d'Or serait-il victime de son succès ?

En tout cas, au Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique (C.A.P.P.), la liste d'attente ne fait que s'allonger...

Dans la feuille de présentation du Pôle Santé Goutte d'Or, il était écrit qu'au Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique (C.A.P.P.) "une équipe de spécialistes de la Mairie de Paris et de l'Education Nationale vous accueille pour vous aider à comprendre les difficultés de votre enfant scolarisé (difficultés d'élocution, lecture hésitante, difficultés en calcul, tristesse, agitation,...) et vous propose une aide."

Ce Centre est donc l'un des principaux instruments de lutte contre l'échec scolaire et de meilleure intégration à la société.

Et quand les familles font la démarche - parfois difficile - d'y venir, c'est parce que des problèmes se posent avec acuité et urgence.

2 mois d'attente : cela peut constituer une fin de non-recevoir

Or, actuellement, plus de 100 familles sont en attente d'une prise en charge, et les délais d'attente augmentent régulièrement entre le premier contact et la première consultation : en novembre 97, il fallait déjà compter au moins 67 jours, soit plus de 2 mois d'attente.

Pour certaines familles, ceci constitue une fin de non-recevoir et laisse passer une chance de prise en charge de l'enfant et, par là-même, de sa famille.

Le problème est évidemment d'ordre financier : rien que pour rattraper le retard accumulé, le C.A.P.P. a besoin d'une

dotation horaire globale supplémentaire de 63 heures, sans préjuger des besoins à venir, compte-tenu de l'activité exponentielle développée ces derniers mois par la Centre.

La DASES, l'Education Nationale et les élus saisis par PGO

PGO a donc saisi récemment le Directeur de la DASES (Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de la Ville) et l'Education Nationale, puisque ce sont ces deux organismes qui co-financent ce Centre, ainsi que les élus du 18^{ème} et de la Mairie de Paris.

A l'heure où l'on parle à nouveau de relancer les Zones d'Education Prioritaire (ZEP) pour mieux lutter contre l'échec scolaire, voilà bien une des priorités pour notre quartier. De plus, il serait dommage que le Pôle Santé - tant attendu - ne soit pas exploité au maximum pour permettre de traiter les nombreux problèmes existants. L'enjeu pour les familles, pour la réussite scolaire des enfants, pour l'équilibre social dans le quartier est fondamental.

Les moyens existent

D'ailleurs, les moyens existent quand il y a une réelle volonté d'agir. Ainsi, c'est le cas à la DASES où le Directeur a souhaité intégrer au Pôle Santé une nouvelle structure non prévue à l'origine : un Centre de lutte contre l'illettrisme. Pour ce faire, deux postes ont été créés : l'un de psychologue et l'autre d'orthophoniste. Les moyens ont pu être trouvés rapidement.

L'Espace Santé : la Prévention avant tout

L'Espace Santé, c'est la grande salle au rez-de-chaussée du Pôle Santé. Il a pour vocation de lancer différentes activités et animations pour mieux informer les habitants du quartier sur différents problèmes de santé et agir ainsi pour la prévention.

Cet espace est placé sous la responsabilité d'un Comité de Pilotage regroupant six membres de la DASES, trois représentants d'associations du quartier (PGO, EGO et Solidarité St Bernard) et

trois représentants des professions de santé (des médecins libéraux).

Après avoir organisé un concours de dessins sur le SIDA, c'est actuellement l'opération "petits déjeuners" qui se termine. De février à mai, ce seront dix classes de CP ou de CE des écoles élémentaires du quartier (soit 250 enfants et quelques adultes) qui auront partagé chacune 4 petits déjeuners le matin : un petit-déjeuner à la française, un autre à l'africaine, le troisième à la

maghrébine et le dernier composite. Une expérience très réussie permettant d'alerter les enfants et leurs familles sur l'importance de ce repas pour les besoins énergétiques quotidiens.

En projet, tout un travail d'information sur les risques potentiels que les familles peuvent rencontrer lors de leurs vacances en Afrique ou au Maghreb : cela devrait se faire par le biais d'une exposition, d'interventions dans les écoles, par des animations, etc...

Grandeur et misère des associations

Les associations qui interviennent sur le quartier sont très fragiles...

Chaque année, la plupart d'entre elles doivent jongler pour ne pas disparaître.

Et pourtant, elles arrivent à faire des merveilles avec peu, grâce à leurs capacités à mobiliser des bénévoles !
Précisions...

Courant mars, la nouvelle tombe comme une douche froide : l'association Espoir Goutte d'Or (EGO) envisageait de déposer son bilan et de fermer. Plus un sou pour payer les charges patronales et les salaires à venir.

EGO va-t-il disparaître ?

EGO, c'est une des associations phares du quartier, que l'on vient rencontrer de toute la France et de nombreux pays étrangers pour s'inspirer de ses modalités d'action pour un travail communautaire où habitants, professionnels, anciens usagers de drogues se donnent à fond pour permettre aux toxicomanes de mieux s'insérer dans la société et de s'en sortir. C'est 14 salariés (soit un équivalent de 10 temps plein) et de nombreux bénévoles qui font vivre un lieu d'accueil au 13 rue St Luc (sans jamais avoir de problème avec le voisinage), un local d'échange de seringues au 56 Bd de la Chapelle et une équipe "première ligne" qui va dans les squatts et les lieux de deal pour créer des liens avec les toxicomanes et les responsabiliser face à leur environnement... Non, EGO ne peut pas, ne doit pas mourir.

Comment en est-on arrivé là ? Par la conjonction de 3 facteurs principaux :

- un manque de fonds de roulement, et donc pas de trésorerie,
- une subvention d'investissement promise par la Préfecture en 97 (1.55.000 F) et qui n'a jamais été versée suite à des

problèmes administratifs,

- une subvention de la Ville de Paris (110.000 F pour 317.000 F demandés en 97) toujours bloquée par le Cabinet du 1^{er} Adjoint au Maire de Paris.

Comme souvent, pour éviter le dépôt de bilan, on a fait appel au système D, à savoir une autre association ayant actuellement de la trésorerie a avancé de l'argent à EGO... Mais la prochaine échéance arrive vite (les salaires de la fin avril) et les autres subventions se font attendre...

Un exemple, parmi tant d'autres, des difficultés que rencontrent chaque année les associations.

Si l'on met à part les associations liées à la Ville et/ou à la Préfecture par une convention (c'est le cas de l'Arbre Bleu, de la Salle St Bruno et de LAGO, ainsi qu'en partie de Solidarité St Bernard), toutes les autres connaissent à un moment ou un autre ce type de situation.

Un vrai parcours du combattant

Et le fait d'être dans un secteur classé en contrat de ville n'améliore pas les affaires. Car, l'obtention de subventions, notamment de la Ville de Paris, est devenue un véritable parcours du combattant qui peut durer plus d'un an et demi. En voici un aperçu :

- au cours du dernier trimestre de l'année civile, l'association doit remettre un dossier de demande pour l'année à venir en

Un exemple concret : le budget des "Enfants de la Goutte d'Or" *

Chiffres de 1997 :

• **Budget annuel** : 722.000 F subventionnés pour 41,3 % par la Ville, 21,5 % par l'Etat et la Préfecture, 15,4 % par le FAS et 4 % par la CAF. Le reste : participation des usagers, dons, cotisations, locations de salles

• **Postes salariés :**

- 2 CDI à temps plein
- 1 CES et 1 Emploi Ville à mi-temps (qui devraient tous deux se transformer en emplois-jeunes)
- 1 femme de ménage à temps partiel (4 h par semaine)
- + **interventions de 30 bénévoles.**



• **Principales dépenses :**

- Salaires et charges sociales : 407.000 F
- loyer et locations extérieures : 74.500 F
- arbitres et intervenants extérieurs : 38.000 F
- autres charges fixes : 33.000 F

• **Particularités** : mobilier, jeux et matériel proviennent de récupérations.

• **Actions :**

- accueil banalisé : 100 enfants
 - sorties et ateliers : 140 enfants
 - accompagnement scolaire : 85
 - équipes de football : 200
 - équipes de basket : 22
 - club de judo : 15
- Soit 350 jeunes différents.

* 25 rue de Chartres - 01 42 52 69 48

Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. A noter que l'on peut consulter les rapports d'activité des associations à la Salle St Bruno.

3 exemplaires au Chef de projet. Celui-ci, après les avoir examinés, en remet un à la Direction de la Ville concernée (Jeunesse, Action sociale, Culture,...), un à la Préfecture et un au FAS,

- en mars ou avril se réunit le Comité Technique de Recevabilité (C.T.R.) qui regroupe ces 3 financeurs et qui précise à chaque association si le projet est recevable ou non. S'il l'est, la Préfecture et le FAS annoncent alors les sommes qui seront allouées, et environ 2 à 3 mois plus tard, les associations reçoivent ces subventions. Mais, pour la Ville, le parcours n'est pas fini...

- un fonctionnaire de la Direction concernée étudie le dossier et donne un avis. Celui-ci doit être validé par le Directeur et transmis à l'Adjoint au Maire chargé des Finances. Si ce dernier accepte le projet, il le transmet au 1er Adjoint qui, à son tour, valide le projet ou le bloque. Jusqu'à présent, l'association n'est jamais informée officiellement de l'état de son dossier. Et ce parcours peut être très long et durer plus d'une année. Sans oublier les dernières étapes : passage devant le Conseil d'arrondissement, puis devant le

Conseil de Paris et enfin mandatement 2 mois plus tard.

Ceci explique pourquoi les associations vivent perpétuellement au bord du gouffre : en ce qui concerne la Ville, elles touchent les subventions pour une année au milieu de l'année suivante, voire plus tard.

Cette situation - qui a toujours plus ou moins existé - n'a fait que s'empirer ces derniers temps. Cela reste très étonnant, d'autant plus qu'il s'agit d'associations bien connues des Directions de la Ville et qui travaillent dans une grande transparence, ayant des rapports fréquents avec le Chef de projet (fonctionnaire de la Ville).

Trop d'argent aux associations ?

Mais, dira-t-on, ne donne-t-on pas trop d'argent aux associations ? Cette question, légitime, appelle des réponses différentes suivant les cas. En effet, il existe tellement de sortes d'associations qu'il est difficile de répondre de façon générale. Répondons donc en fonction des associations connues intervenant

dans le quartier... et là, la réponse est non. Chaque franc versé à une association est multiplié par deux ou trois, car les permanents salariés des associations - souvent payés au lance-pierres - n'épargnent guère leur temps de travail et permettent à de nombreux bénévoles d'intervenir de façon efficace, comme on le verra dans l'exemple des "Enfants de la Goutte d'Or" donné au bas de la page précédente. D'autre part, la plupart des associations font appel à toutes les possibilités d'avoir des postes aidés par l'Etat, que ce soit des appelés du Service National ou des objecteurs de conscience, des Contrats "Emploi-Solidarité" (CES), des Emplois Ville et maintenant des Emplois Jeunes.

Alors, que serait notre quartier sans ses associations ? Cela ne coûterait-il pas beaucoup plus cher à la collectivité publique si les efforts pour répondre aux besoins d'insertion sociale et professionnelle, d'accompagnement scolaire, de loisirs, d'alphabétisation, de prévention, de culture... s'arrêtaient ?

Telle est la vraie question à poser.

Les Emplois Jeunes, ça démarre bien

Au 7 avril, les services de la Direction Départementale de l'Emploi avaient reçu 373 dossiers de demande d'emplois jeunes ayant donné lieu à 219 accords pour 1467 emplois, 22 refus, 15 classements sans suite et 21 en cours d'étude. Et chaque semaine, c'est environ 20 dossiers nouveaux qui arrivent. A noter que pour ces 1467 postes, on trouve quelques gros employeurs comme la Poste (177), la SNCF (396), la RATP (342), etc... le reste étant des associations

A ces 1467 emplois, il faut rajouter les 655 jeunes employés par l'Education Nationale comme aides éducateurs et les 194 adjoints de sécurité recrutés par la Préfecture de Police.

Pour le 18^{ème}, on arrive à un total de 35 emplois, dont 9 (et bientôt 10) pour les associations de la Goutte d'Or (ATMF, ADOS, Enfants de la Goutte d'Or, URACA et LAGO, et bientôt Solidarité Saint-Bernard).

Rappelons ici qu'un jeune employé dans ce cadre ne reçoit pas forcément un SMIC, mais le salaire correspondant à son poste suivant la convention collective de l'association. C'est l'aide de l'Etat qui est fixée à 80 % d'un SMIC "chargé" (c'est-à-dire avec les charges patronales, soit 92.000 F par an pendant 5 ans).

Reste à l'association à financer les 20 % restant plus la différence entre le salaire réel et le SMIC.

D'autres financeurs peuvent être ainsi sollicités : la CAF, par exemple, si le projet rentre dans ses priorités, ou le FAS ou telle fondation d'entreprise.

Une autre possibilité devrait être offerte bientôt, puisque le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France a proposé de financer 5 à 10 % du SMIC pour 10.000 emplois jeunes.

Autre possibilité : la Ville de Paris a annoncé qu'en plus des 500 emplois jeunes qu'elle prendrait en charge elle-même dans ses services

(170 agents locaux de médiation sociale, 40 animateurs sportifs de proximité, 129 agents d'accueil et d'aide aux démarches-solidarité, et 161 agents travaillant pour l'environnement et le cadre de vie), elle financerait 16 % du SMIC pour un an à des associations embauchant des jeunes de 26 à 30 ans actuellement au RMI.

Bref, cela démarre plutôt bien et permet à la fois aux associations de mieux développer leurs actions et à des jeunes de trouver un emploi.

Précisons que l'association Services 18 a été missionnée par la Préfecture pour aider les associations à monter leurs dossiers de demande d'emplois-jeunes, et que d'autres organismes spécialisés sont financés pour assumer un rôle de conseil très pointu aux associations ayant des difficultés de gestion.

SERVICES 18

Permanence en Mairie du 18^{ème}

Tél. et fax : 01 42 52 08 00

L'Anneau d'Or : une écoute au service des habitants

L'Anneau d'Or a enfin son local : il vient de s'ouvrir au 48 rue de la Goutte d'Or.
Présentation de cette association familiale et syndicale...

Avez-vous déjà poussé la porte du local situé au 48 Goutte d'Or, où l'association Anneau d'Or accueille les habitants du quartier pour les aider à résoudre des problèmes de la vie quotidienne ?

Une association de locataires

L'Anneau d'Or, qui s'est constitué à l'origine lors d'un litige avec l'OPAC, peut effectuer un travail d'information des locataires, de médiation avec l'OPAC en cas de problèmes avec telle ou telle famille du quartier, qu'elle soit ou non locataire de l'OPAC.

Une association familiale

Celle-ci veut aider les résidents du quartier dans leurs démarches administratives et professionnelles (aide à l'écrit, déclaration d'impôts, feuilles de la CAF).

Mais elle incite les familles à se prendre en charge elles-mêmes (et non à chercher une assistance systématique) et elle s'intègre dans le tissu des intervenants sociaux en orientant les gens si besoin est vers le bon interlocuteur.

Une association adhérente à l'APFS et à l'UDAF

L'adhésion à l'Association Populaire Familiale et Syndicale et à l'Union Départementale des Associations Familiales lui permet d'offrir des services étendus tels que l'assistance juridique.



Brigitte Arson (à droite) et Anne Bonneau,
animatrices de l'Anneau d'Or lors de l'inauguration du local

N'hésitez donc pas à vous rendre aux permanences de l'Anneau d'Or, les mardi et jeudi de 17 h 30 à 19 h et le samedi de 16 h à 18 h, au 48 rue de la Goutte d'Or ou à contacter la responsable, Brigitte Arson !

Tél. : 01 42 54 77 66

Remerciements

La femme, la mère et les enfants de Dadi (Youcef Kaïd) ont souhaité que soient publiées ces lignes pour remercier tous ceux qui se sont manifestés lors du décès brutal de leur mari, fils et père.

*"En ces quelques lignes, la famille Kaïd tient dans un premier temps à congratuler l'ensemble des personnes ayant participé aux écrits et à l'édition du journal * rendant grâce à notre être si cher.*

Aussi, sa femme Malika, ses enfants et sa mère souhaitent remercier particulièrement les membres de toutes les associations ainsi que toutes les personnes qui ont témoigné de leur reconnaissance lors des obsèques et du soutien moral apporté lors de l'évolution de notre père.

Toutefois, il est à noter que le plus bel hommage qui lui peut lui être rendu serait que le club de football de la Goutte d'Or ne perde ni "ses enfants" ni son espoir.

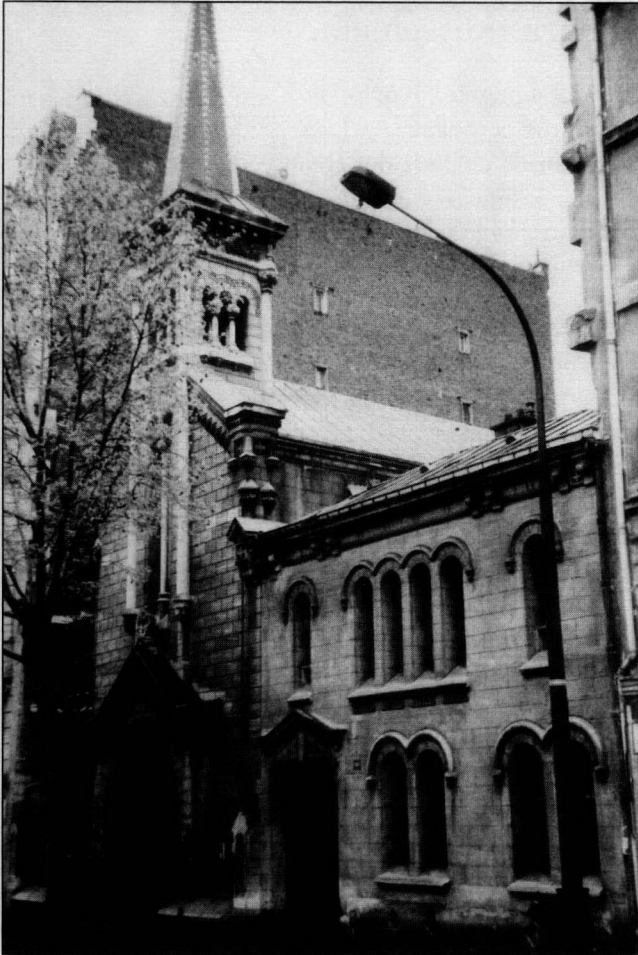
En effet, après la création de cette équipe, à l'époque peu reconnue, elle a connu une certaine ascendance et notoriété parmi les différents clubs grâce à l'engagement joyeux de personnes bénévoles et de nombreux supporters qui ont donné à chaque match un engouement et des plaisirs marqués à jamais.

Cependant, l'enjeu premier de ce sport consistait pour Dadi à donner un vrai centre d'intérêt grâce au foot aux jeunes d'un quartier défavorisé."

* cf PGO n° 42

Saint-Paul : un temple entre Montmartre et Barbès

La silhouette du bâtiment, situé au bas du boulevard Barbès, entre l'agence EDF et le métro Marcadet-Poissonniers, vous est sans doute familière. Mais êtes-vous déjà entré dans ce temple luthérien tout juste centenaire qui se trouve en bordure du quartier ?



Tout d'abord ce qui surprend c'est de voir le contraste entre la façade de l'église, noircie de pollution, et son aspect intérieur qui brille comme un sou neuf. Celle-ci a en effet été rénovée il y a deux ans, grâce au legs d'une paroissienne.

L'installation définitive de la paroisse luthérienne de la Chapelle dans l'église néo-gothique du 90 bd Barbès, le 30 novembre 1897, a mis fin à quarante ans de déménagements successifs dans ce faubourg de Paris situé "hors les murs".

L'oratoire fut tout d'abord rue de Constantine (aujourd'hui disparue sous le tracé des voies ferrées), puis au 11 rue Doudeauville, au 6 rue Léon et au 53 rue des Poissonniers où l'église était aussi une école pour filles et pour garçons (jusqu'à 400 élèves).

Cette vie mouvementée était liée à l'évolution du quartier car la paroisse s'élargissait d'année en année avec l'afflux des émigrés d'alors allemands, puis lorrains et alsaciens en exil après l'annexion de ces provinces en

1871. Parmi eux, beaucoup d'employés, de domestiques mais aussi d'artisans et de compagnons tels que cordonniers, facteurs d'orgue, ébénistes...

Aujourd'hui, la paroisse St Paul de Montmartre, trop en marge du quartier pour appartenir vraiment à la Goutte d'Or, rassemble des fidèles venus de tout le 18^{ème} et du Nord de Paris. Bien sûr, la communauté est moins homogène qu'il y a un siècle et la paroisse subit, comme bien d'autres, une érosion de sa fréquentation.

Mais l'énergique pasteur André van Dalen compte bien multiplier les activités et animations dans son église pour l'ouvrir sur la Goutte d'Or et Château Rouge.

Outre les concerts de Gospel du groupe Elykya (Zaïrois chantant en lingala), les expositions dans l'église, les braderies, les repas pour personnes âgées isolées et les études bibliques, la paroisse veut s'investir d'avantage dans le travail social inné à l'église (soutien scolaire, alphabétisation, etc...).

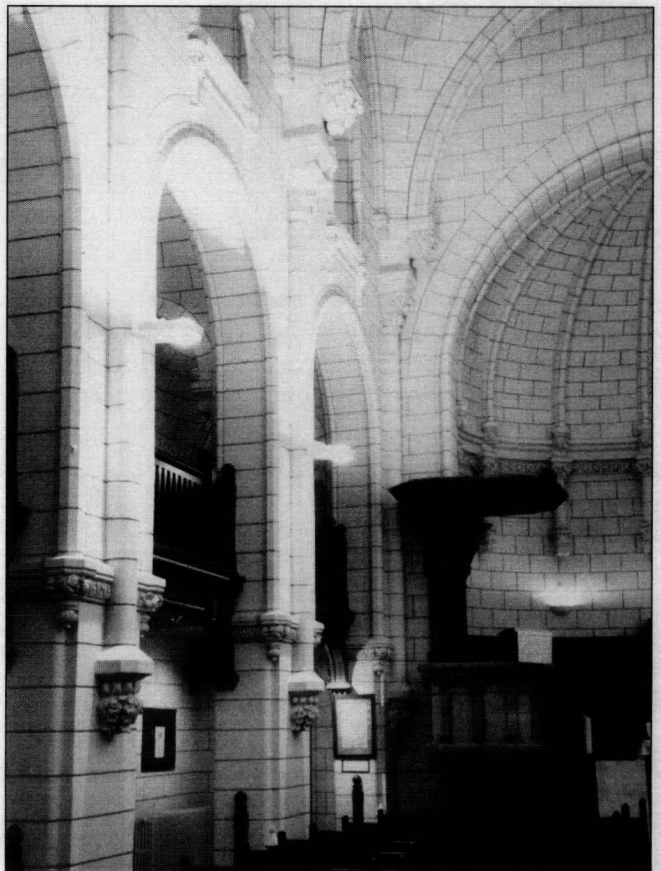
Souhaitons donc à l'Eglise St Paul de Montmartre de commencer vaillamment son second centenaire et n'hésitez pas à aller y jeter un coup d'œil !

R.M.

culte luthérien : dimanche 10 h 30

culte africain (Paroisse St Maurice) : dimanche après-midi

Prochains concerts : EUROJAZZ BIG BAND (16 musiciens - le 12 mai à 20 h) et GOSPEL avec le CHCEUR DES ANGES (le 10 juin à 20 h - entrée libre).



"Attitude 18" : la culture s'éclate sur l'arrondissement

Du 12 mai au 12 juin, la Mairie du 18^{ème} organise un festival culturel, "Attitude 18", qui permet grâce à un "pass" de bénéficier de tarifs réduits dans des théâtres, cinémas, musées, salles de spectacle et ateliers d'artistes, et se fait l'écho des nombreuses manifestations qui témoignent de la vitalité culturelle de l'arrondissement.

Le programme de ce festival et son "pass" seront distribués dans les boîtes aux lettres et mis à disposition à l'accueil de la mairie. De quoi mettre en appétit avant la Goutte d'Or en fête 1998 qui aura lieu du 27 juin au 5 juillet ! Voici un petit choix très limité des manifestations qui auront lieu dans notre quartier :

- Au Lavoir Moderne Parisien
(35 rue Léon - 01 42 52 09 14)

- Jacques ou la soumission

Spectacle vidéoscénique d'André Ligeon-Ligeonnet d'après l'oeuvre d'Eugène Ionesco, farce cruelle illustrant le combat d'un homme contre les masques de sa famille et dont le metteur en scène joue seul les 10 personnages.

du 17 avril au 30 juin à 19h30 (du mercredi au samedi - tarif "Attitude 18" : 50 F au lieu de 90 F

- **Projections de documentaires** réalisés par A. Ligeon-Ligeonnet, S. Duchesne, F. Sampaio et M. Renard :

- 20-23 mai "Irma et Irma 2"
 - 27-30 mai : "Terzinha"
 - 3-6 juin : "Au bonheur de ces dames"
 - 13-16 mai et 10-13 juin : "A l'ombre des géants"
 - 12-13 juin de 15 à 19h : programmation complète
- Entrée libre

- Goutte d'Or/ Carré d'Art
(21 rue Cavé - 01 42 23 56 56)

Opération "quartier ouvert"

Les 12-13-14 juin avec portes ouvertes d'ateliers d'artistes (une quarantaine) et expositions : "épouvantails" au square St Bernard, artistes de l'association à l'église St Bernard, enfants du quartier de la Goutte d'Or ...

- Goutte d'Art
(48 rue de la Goutte d'Or - 01 42 59 67 37)

Exposition de tapisseries et aquarelles de G. Bachelier et dessins d'enfants

- La Taille Douce
(9 rue Ernestine - 01 42 52 66 76)

- Exposition de gravures : 15 au 18 mai - 15 h à 19 h
- Conférence-démonstration des techniques de la gravure par Françoise Bricaut : 17 mai à 11 h - Tarif "Attitude 18" : 30 F (au lieu de 45 F).

- Compagnie "Théâtre en 2"
(6, rue St Mathieu - 01 42 23 83 65)
"Dans la solitude des champs de coton"

Représentation publique au square St Bernard les 5 et 6 juin (à 21 h) de la pièce de Bernard-Marie Koltès, mise en scène par Sylvie Haggai

- "Goutte d'Or, terre de rencontres", manifestation culturelle collective portera cette année et la suivante sur le thème **"Parcours tissés, métissés"**
(renseignements : 01 53 09 99 22)

Du 14 au 20 mai, ce sera un projet collectif conduit par les associations Paris Goutte d'Or, Enfants de la Goutte d'Or, Accueil Goutte d'Or, AIDDA, ATMF, des écoles du quartier et l'entreprise d'économie solidaire "Délices et Compagnie" avec :

- **exposition** de travaux et dessins d'enfants sur le thème des "parcours de vie" le long des vitrines de la rue de la Goutte d'Or, réalisation d'un livre géant
- **soirée** "chansons, couleurs et amuse-gueules" organisée par "Délices et Cie"
- **projection et rencontre-débat** (18 et 19 mai) autour du film **"Mémoires d'immigrés"** de Yamina Benguigui
- **conférence-débat** sur le thème **"la part des étrangers dans la Libération"**

- **Le 18 ème, tout un poème !**

Manifestation organisée les 16 et 17 mai par l'association Les Parvis Poétiques

(renseignements : Halle St Pierre - 01 42 58 72 89)

Cette année, la manifestation se déroule principalement à la Halle St Pierre sous le signe des poètes du Bengale ("Feux de Bengale le 16 mai de 11 h à 24 h) et d'Albanie (le 17 mai de 14 h à 17h) + Exposition à la Mairie du 18ème du 10 au 17 mai ("Tonalités, des Écrivains au Bout du Fil").

En complément, à la Salle St Bruno, 9, rue St Bruno :

- le 16 mai de 14 à 18h, **"Voix Libres"**. Venez lire vos textes et écouter ceux des autres !

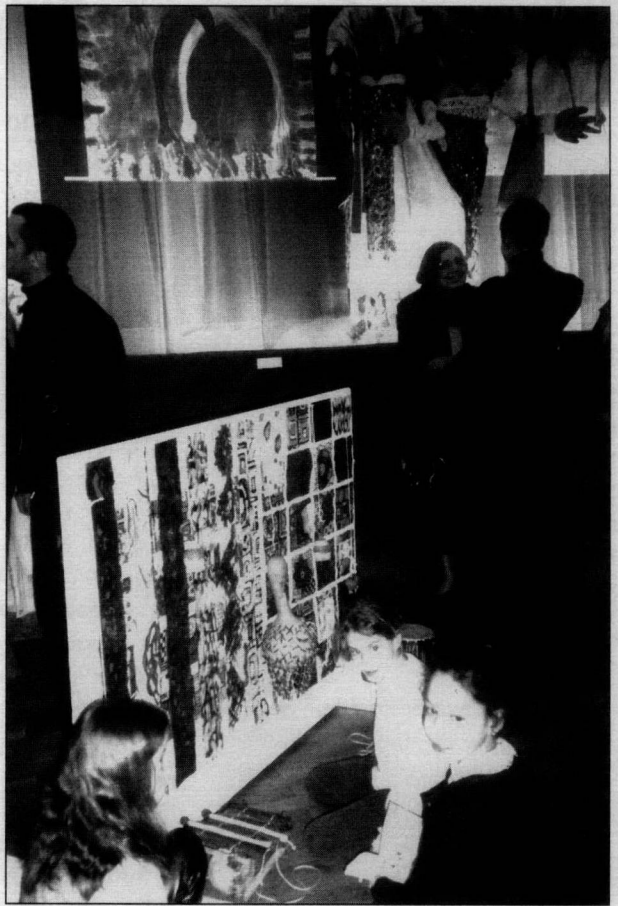
(Inscriptions : 01 53 09 99 22)

- le 17 mai à 11h30, **"Poésie quand même"**, apéritif poétique.

Et de multiples autres spectacles que vous retrouverez dans le programme bientôt diffusé avec le "pass" dans les boîtes aux lettres de l'arrondissement.

Les artistes de la Goutte d'Or ont exposé à la Mairie

Sous le titre "Mélangeons nos couleurs" la Mairie du 18ème a accueilli à nouveau cette année les artistes de Goutte d'Or Carré d'Art. Une superbe réalisation qui a duré 10 jours du 6 au 17 avril.



JAZZ au Studio des Islettes

"Jazz à la Goutte d'Or" avec en mai les concerts suivants, à 21 h (entrée 50 F, adhérents 25 F) :

- 1-2 mai : Newtown Jazz Quartet
- 8-9 mai : Ellios Fernandes Quintet
- 15-16 mai : Shaga Quartet
- 22-23 mai : Stephane Dahan Quartet
- 29-30 mai : Bertrand Billon Quintet
- 5-6 juin : Fred Clayton Quintet

Et toujours les "jam sessions" en semaine à 21h (25 F sauf adhérents) avec en mai :

- lundi : Trio Sphère avec S. Clavier, M. Jérôme, A. Hieles
- mardi : Slang Trio avec L. Gastine, S. Gastine, D. Aknin
- mercredi : Jam Session vocal avec Julie Monley
- jeudi : Laurent Bardainne Group

Studio des Islettes

10, rue des Islettes - 01 42 58 63 33

Et encore au "Lavoir Moderne Parisien"

35 rue Léon

du 21 avril au 13 juin à 21 h (mercredi au samedi)

NUIT BLANCHE

de Mama Keïta (Sénégal)

Mise en scène de Jean-Marie Galey

Entrée : 90 F - tarif réduit : 60 F

Réservations au 01 42 52 09 14

Appel : L'hôpital Bichat a besoin de donneurs de sang

Le docteur Ramdane Babou
et l'équipe de la transfusion sanguine
de l'Hôpital Bichat-Claude Bernard
(46 rue Henri Huchard - 18^{ème}

Métro : Porte de St Ouen)

font appel à tous les habitants de
l'arrondissement.

En effet, l'hôpital Bichat-Claude Bernard
**transfuse près de 15.000 produits sanguins
et n'en collecte que 3.000.**

Le déficit est donc vertigineux.

Il leur faudrait 50 donneurs par jour !

Vous pouvez être l'un de ceux-là
si vous avez entre 18 et 60 ans
et que vous êtes en bonne santé.

Vous témoignerez ainsi de votre générosité,
de votre solidarité et de votre engagement
envers les malades qui ont besoin de vous !

Échos... Échos... Échos... Échos... Échos...

• 10/14 Charbonnière

Cet immeuble (ancien bordel réhabilité par France-Habitation quelques années avant la rénovation) ne tient pas la distance. La société a commencé à le vider. Pour en faire quoi ? Le vendre ? A priori, il n'y a qu'un acheteur possible : l'OPAC qui a construit (ou va construire) de part et d'autre. Souhaitons que les choses se passent vite sans que l'on se retrouve bientôt face à une situation semblable au 48 Goutte d'Or (cf. page 3).

• 30 Affre

Les familles évacuées pour péril de cet immeuble commencent à être relogées. D'autre part, un courrier du Cabinet du Maire de Paris vient de nous préciser l'accord de la Mairie pour lancer sur cet immeuble (comme sur le 6 rue Léon) une expropriation pour insalubrité (loi Vivien).

• Parking du 22 Léon

La SCIC, qui gère l'immeuble, a décidé de vider ce parking et de le fermer pour éviter les divers rassemblements qui s'y font. Les travaux devraient être bientôt entrepris.

• Toxicomanie : ça bouge ?

Une association de médecins et de pharmaciens du 18^{ème} a organisé à la Mairie une rencontre avec Bernard Kouchner, Ministre de la Santé, en présence de D. Vaillant et des députés de l'arrondissement. Les propos du Ministre semblaient montrer une envie de faire bouger les choses.

Cette question devrait être reprise lors d'une rencontre que PGO et EGO doivent organiser avec le Maire du 18^{ème} (et ministre) et les députés où seront conviées les principales associations de quartier et structures d'accueil de l'arrondissement.

• Inauguration à URACA

Le 28 mars dernier, l'association URACA inaugurerait ses nouveaux et splendides locaux du 33 rue Polonceau (local de l'OPAC).

• Nouveaux locaux gérés par la Salle St Bruno

L'OPAC a enfin livré récemment le Local Collectif Résidentiel (LCR) sis à l'angle de la rue Polonceau et de la rue des Gardes. Ces locaux sont sur deux niveaux : une salle relativement grande et insonorisée au sous-sol et un bureau donnant sur la rue Polonceau. Si la Salle St Bruno s'est portée volontaire pour louer ces locaux, c'est pour en préserver la polyvalence, notamment de la salle du bas. Celle-ci est d'ores et déjà utilisée par des associations du quartier en vue de la préparation de la Goutte d'Or en Fête. Elle aura le même statut que les salles louées face à l'église St Bernard.

En plus de ce trimestriel, chaque mois l'association publie "La Lettre de PGO" (uniquement par abonnement)

Avec ces deux publications, vous saurez l'essentiel sur ce qui bouge dans le quartier !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

L'association PARIS-GOUTTE D'OR a pour buts :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or (limites : Bd de la Chapelle, Bd Barbès, rue Ordener et rue Marx-Dormoy).
- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles.
- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (4 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéros par an) au prix de 100 F (abonnement normal) ou de 120 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession : Tél. :

• ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO" (abonnement normal : 100 F / soutien : 120 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications (adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• Ci-joint : un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :

Levez les yeux !

LIRE SON QUARTIER

J U I N 1 9 9 8

LA GOUTTE D'OR

EXPOSITION

Après une exposition en juin 1997 au 54 de la rue Myrha et dans la salle Saint-Bruno pour l'inauguration de la fête de la Goutte d'Or, les enfants d'une classe de CE² de la rue Jean-François Lépine récidivent... Leur exposition "Levez les yeux !" présente, à partir du mois de juin, les photographies, textes, dessins et œuvres collectives qu'ils ont réalisés cette année sur le quartier de la Goutte d'Or et son architecture.



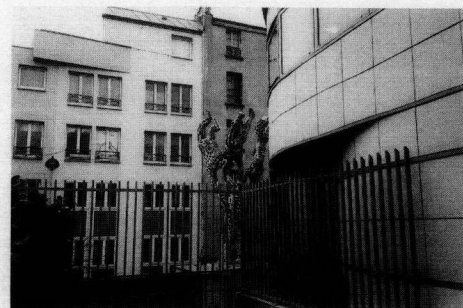
Est-ce-qu'ils ont tué un dragon avec une flèche pour avoir ces gargouilles? Personne ne le sait... - Islam.

En s'inspirant de sources aussi diverses que le livre *Les Lieux de Marguerite Duras*, les peintures de Friedrich Hundertwasser, le célèbre film de Jacques Tati *Mon Oncle*, le documentaire de Pierre Attia *La Goutte d'Or insolite*, et... les illustrissimes *Trois Petits Cochons*, les élèves d'Annie Bascoulergue ont multiplié les modes d'expression, articulant l'architecture de la ville à celle de la langue. Ils vont même jusqu'à projeter de nouvelles façades pour les "dents creuses" du quartier. Le quotidien des habitants est réinventé, rebondissant du roman policier au film catastrophe, de la science-fiction à l'écologie, de la ruée vers l'or au drame existentiel. Un véritable travail d'historiens, de sociologues, d'écrivains et d'artistes en herbe qui n'aurait pu se réaliser sans l'intervention de D. Gauducheu, photographe, la participation de la

Direction des affaires scolaires et sans la collaboration de Paris Goutte d'Or. Une exposition originale à ne manquer sous aucun prétexte !

Oildisnez

L'EXPOSITION "LEVEZ LES YEUX!" S'OUVRIRA AU MOIS DE JUIN. POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LES LIEUX, ET DATES : 01.42.52.02.38



Dans la ville il y a des statues-serpents. Tout le monde en a peur. Les gens disent que ce sont des monstres. Il faut que j'aille à la mairie.

-Bonjour madame, vous allez m'enlever les statues à côté des grilles.

-D'accord madame, je vais les enlever si ça vous fait cauchemarder.

-Je suis désolée de vous avoir dérangée. Merci! Au revoir madame.

-Rihab.



Cet extra-terrestre est tombé de l'espace, il se demande comment il va faire pour y remonter.

Il voit une soucoupe volante, il décide de monter dessus. Pour que personne ne monte, il ferme les volets. Il efface ses empreintes pour que personne ne le reconnaisse. Il est heureux.

Mais quelques jours après, il est coincé dans l'espace et il pleure.

-Aziz.



Une Coupe du monde pour les jeunes de banlieue

L'opération Banlieues du monde 98 invite des jeunes d'une trentaine de villes françaises et étrangères à Saint-Denis

MAMADOU YAFFA, alias Mam's, est une des figures de la Goutte-d'Or, le quartier black, blanc, beur du 18^e arrondissement

roulaient des machines à chanter leurs assés « chichon » (hasard) et le « fou

Ci-dessus : les vainqueurs du tournoi de foot (les équipes de Clignancourt et de Charles Hermite).

Photos © Xavier 2 Nauw - Esprit d'Ebène

Ci-dessous : en avant pour la danse et la musique !

C'était le week-end de Pâques. Au stade des Fillettes (près de la Porte de la Chapelle), deux tournois parallèles ont réuni de nombreux jeunes des quartiers parisiens : football et musique.

Enjeu : être qualifié pour la phase finale qui verra s'affronter du 1^{er} au 12 juillet au Stade Mandela à St Denis des équipes d'une trentaine de villes françaises et étrangères, à deux pas du Stade de France dans le cadre de l'opération « Banlieues du monde 98 » lancée par la Ville de St Denis, le Conseil Général et le réseau du Printemps de Bourges.

Mamadou Yaffa (et la nouvelle association "Esprit d'Ebène" * qu'il dirige) était le maître de cérémonie... et la réussite de son organisation lui a valu une demi-page élogieuse dans "Le Monde" du 14 avril.

Si les équipes de foot de la Goutte d'Or n'ont pas accédé à la finale, par contre, c'est l'arc (anciennement du groupe DMBG ou Déclit) qui a remporté le trophée musical. Le quartier de la Goutte d'Or sera donc dignement représenté !

* Esprit d'Ebène - 36 rue Polonceau

